



NEOVACS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Ajustement de la valeur nominale

Suresnes, le 2 octobre 2023 – 22h00 CET - Le Conseil d'administration de NEOVACS (Euronext Growth Paris : ALNEV), sur la base de la 8^{ème} résolution votée lors de l'Assemblée Générale du 30 juin 2023, a décidé de procéder à une réduction de capital motivée par des pertes par voie de réduction de la valeur nominale de l'action de la Société.

Le nominal de l'action est réduit de 0,005 euro à 0,0005 euro. Le capital social de la Société, divisé en 315 393 495 actions, est, quant à lui, ramené de 1 576 967,48 euros à 157 696,7475 euros.

À PROPOS DE NÉOVACS

Néovacs est une société de biotechnologie française, cotée sur Euronext Growth depuis 2010, spécialisée dans les vaccins thérapeutiques ciblant le traitement des maladies auto-immunes. Sa technologie innovante appelée Kinoïde[®], brevetée jusqu'en 2038, permet d'induire une réponse immunitaire polyclonale, applicable dans plusieurs indications. Néovacs a développé l'IFN α Kinoïde pour le traitement du lupus dans une étude clinique de phase IIb. L'étude principale est terminée, les résultats complets ont été présentés au 13^{ème} congrès international 2019 du lupus. La Société a également terminé des travaux précliniques prometteurs avec un autre vaccin thérapeutique, l'IL-4/IL-13 Kinoïde, pour le traitement des allergies. L'ambition de cette « approche Kinoïde[®] » est de permettre aux patients de mieux supporter un traitement à vie qui serait plus efficace, bien toléré et très souple dans son administration. **Pour plus d'informations :** www.neovacs.fr

Jérôme FABREGUETTES-LEIB
Relations Investisseurs
neovacs@actus.fr
01 53 67 36 78

Anne-Charlotte DUDICOURT
Relations Presse financière
acdudicourt@actus.fr
01 53 67 36 32